

Article

Jeux de hasard 2011

par Katherine Marshall

23 septembre 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour une période de référence précise
- .. n'ayant pas lieu de figurer
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0** zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s** valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P** provisoire
- r** révisé
- x** confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E** à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

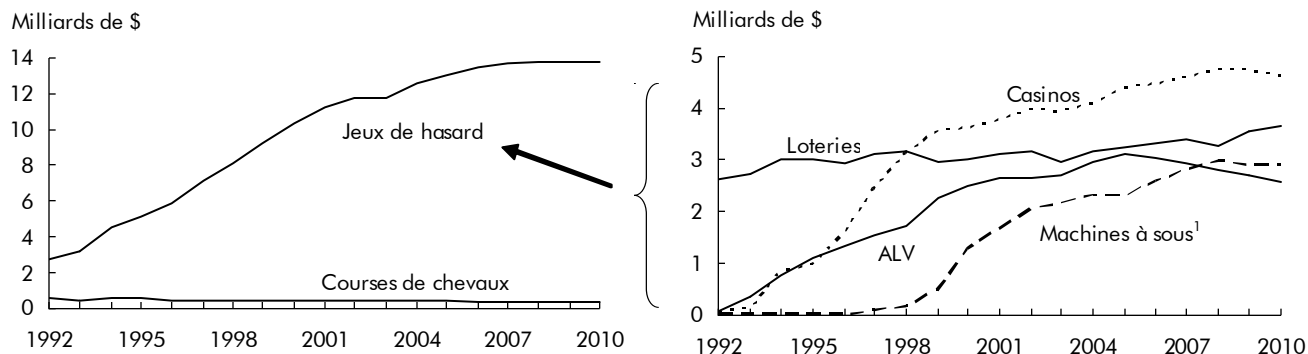
Jeux de hasard 2011

Katherine Marshall

- Les recettes nettes tirées des loteries, des appareils de loterie vidéo (ALV), des casinos et des machines à sous à l'extérieur des casinos gérés par l'État ont augmenté de façon soutenue, passant de 2,73 milliards de dollars en 1992 pour se stabiliser et demeurer à environ 13,7 milliards de dollars depuis 2007 (13,74 milliards de dollars en 2010)¹.
- Les recettes nettes provenant des paris mutuels (courses de chevaux) ont chuté, passant de 532 millions de dollars à 315 millions au cours de la même période (1992 à 2010).
- Les recettes nettes tirées des casinos ont continué de représenter le tiers de l'industrie du jeu (34 %) en 2010, tandis que les recettes et la proportion que celles-ci constituaient étaient à la hausse dans le cas des loteries (27 %), stable dans le cas des machines à sous à l'extérieur des casinos (principalement dans les hippodromes) [21 %] et à la baisse pour une cinquième année de suite dans le cas des ALV (19 %).
- Les recettes moyennes de jeu par personne de 18 ans et plus en 2009 allaient de 120 \$ dans les trois territoires à 855 \$ en Saskatchewan, avec une moyenne nationale de 515 \$².
- Les travailleurs du secteur des jeux de hasard étaient plus susceptibles, comparativement à ceux des autres secteurs, d'être âgés de 15 à 34 ans (42 % contre 36 %), d'être rémunérés à l'heure (80 % contre 65 %), de toucher des gains inférieurs (21,95 \$ l'heure contre 24,05 \$) et de recevoir des pourboires (27 % contre 7 %).
- La part de l'emploi occupée par les hommes dans l'industrie du jeu a augmenté, passant de 35 % en 1992 à 53 % en 2010. De même, le taux d'emploi à plein temps a crû, passant de 60 % à 81 % entre ces deux années³.
- Environ 6 femmes ou hommes sur 10 vivant seuls ont déclaré dépenser de l'argent pour au moins une activité liée aux jeux de hasard. Cependant, en moyenne, les hommes ont dépensé près du double du montant des femmes, soit 615 \$ comparativement à 335 \$.
- La participation aux jeux de hasard et les dépenses moyennes qui y sont liées progressaient en fonction du revenu des ménages. Par exemple, 46 % des ménages ayant un revenu de moins de 20 000 \$ ont joué en 2009 et y ont consacré en moyenne 390 \$, tandis que les chiffres correspondants chez les ménages touchant un revenu de 80 000 \$ ou plus étaient de 75 % et de 620 \$.

Pour plus de renseignements, on peut joindre Katherine Marshall, Division de la statistique du travail, au 613-951-6890 ou à katherine.marshall@statcan.gc.ca.

Graphique A Les recettes nettes tirées des jeux de hasard gérés par l'État se sont stabilisées récemment



1. Il s'agit de celles qui se trouvent à l'extérieur des casinos gérés par l'État.
Source : Statistique Canada, Comptes nationaux.

Tableau 1 Recettes et bénéfices liés aux jeux de hasard

	Recettes tirées des jeux de hasard ¹		Bénéfices tirés des jeux de hasard ²		Proportion des recettes totales ³		Recettes par personne (18 ans et plus) ⁴	
	1992	2009	1992	2009	1992	2008	1992	2009
	millions de \$ (courants)				%		\$	
Canada	2 734	13 752	1 680	6 634	1,9	4,4	130	515
Terre-Neuve-et-Labrador	80	204	42	108	2,3	2,6	190	490
Île-du-Prince-Édouard	20	43	7	16	2,7	3,1	210	385
Nouvelle-Écosse	125	315	72	139	2,8	3,6	180	415
Nouveau-Brunswick	117	220	49	133	2,7	2,9	210	360
Québec	693	2 772	472	1 400	1,8	3,4	130	440
Ontario	853	4 713	529	1 713	1,9	4,9	105	455
Manitoba	153	641	105	306	2,5	5,2	185	685
Saskatchewan	62	675	39	331	1,1	5,2	85	855
Alberta	225	2 110	125	1 428	1,6	5,2	120	740
Colombie-Britannique	403	2 051	239	1 054	2,2	5,5	155	570
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	5	10	1	6	0,3	0,3	80	120

1. Total de l'argent parié dans les loteries gérées par l'État, tels que les loteries, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots. Les révisions concernant les estimations provinciales seront faites en novembre 2011.

2. Recettes nettes des gouvernements provinciaux provenant des recettes de jeu totales, moins les frais d'exploitation et les autres frais (voir Sources des données et définitions).

3. Le calcul de la proportion des recettes totales pour 2008 se base sur les recettes tirées des jeux de hasard de 2008 et sur les recettes provinciales totales de 2008. Les chiffres des recettes provinciales pour 2009 seront disponibles en novembre 2011.

4. Personnes de 18 ans et plus, puisqu'il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

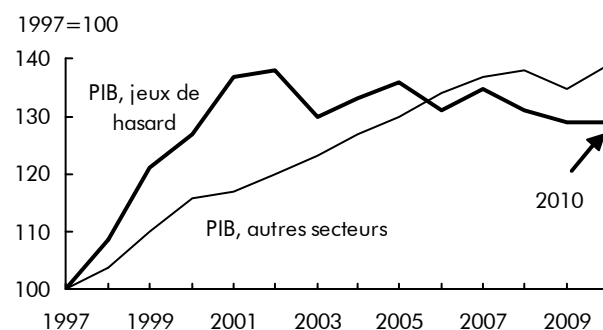
Sources : Statistique Canada, Comptes nationaux, Division des institutions publiques (statistiques de gestion financière) et estimations postcensitaires de la population.

Tableau 2 Caractéristiques des travailleurs

	Jeux de hasard ¹		Autres	
	1992	2010	1992	2010
Total des travailleurs	11	41	12 720	17 000
	milliers			
Sexe	%			
Hommes	35	53	55	52
Femmes	65	47	45	48
Âge				
15 à 34	57	42	45	36
35 ans et plus	43	58	55	64
Scolarité				
Diplôme d'études secondaires ou moins	66	43	57	39
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	21	35	27	35
Diplôme universitaire	13	23	16	26
Régime de travail				
Temps plein	60	81	81	81
Temps partiel	40	19	19	19
Provinces				
Atlantique	8	5	7	6
Québec	F	23	24	23
Ontario	28	37	39	39
Prairies	30	23	17	19
Colombie-Britannique	25	12	13	13
Catégorie de travailleurs				
Employés	99	99	85	84
Travailleurs autonomes	F	F	15	16

1. L'emploi dans les hippodromes, y compris ceux où l'on retrouve des machines à sous ou d'autres jeux de hasard, est exclu. Ces activités sont plutôt codées sous la catégorie « sports-spectacles ».

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Graphique B Le PIB lié aux jeux de hasard demeure inchangé depuis le repli économique

Note : Le prix (prix de base) des biens et des services produits. Le PIB propre au secteur des jeux de hasard se rapporte strictement aux activités comportant des paris, par exemple, les ventes de billets de loterie ou celles générées par les ALV ainsi que les paris aux casinos. Les autres retombées économiques reliées au secteur, comme celles touchant l'hôtellerie, la restauration, les services de sécurité ainsi que l'entretien des édifices et de l'équipement, ne sont pas incluses.

Source : Statistique Canada, Comptes nationaux.

Tableau 3 Caractéristiques des emplois

	Jeux de hasard		Autres	
	1997	2010	1997	2010
	milliers			
Employés¹	33	41	11 331	14 330
	%			
Syndiqués ²	29	31	34	32
Non syndiqués	71	69	66	68
Emploi permanent	91	93	89	87
Emploi temporaire	9	7	11	13
Recevant habituellement des pourboires	27	27	7	7
Pas de pourboires	73	73	93	93
Rémunérés à l'heure	80	80	61	65
Non rémunérés à l'heure	20	20	39	35
Gains horaires moyens³, temps plein	\$			
Les deux sexes	13,30	21,95	16,55	24,05
Hommes	13,50	24,20	17,85	25,55
Femmes	13,05	18,85	14,80	22,25

1. Des questions plus détaillées sur les employés ont été incorporées à la suite du remaniement de l'Enquête sur la population active en 1997.

2. Comprend les personnes non syndiquées mais dont l'emploi est assujéti à une convention collective.

3. Comprend les pourboires et les commissions.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Tableau 4 Dépenses des ménages consacrées aux jeux de hasard

	Au moins un jeu de hasard		Loteries d'État		Autres loteries, tombolas, etc.		Casinos, machines à sous et ALV		Bingos	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Ensemble des ménages										
2000	490	74	245	64	85	31	545	21	745	9
2001	515	72	255	62	100	30	555	20	815	9
2002	570	73	265	63	130	30	680	21	905	8
2003	505	74	245	66	95	29	670	19	800	8
2004	515	71	265	61	100	28	665	19	805	6
2005	550	69	255	61	140	27	720	18	965	6
2006	495	73	255	64	110	28	685	19	520	6
2007 ¹	645	52	280	48	125	17	850	17	790	4
2008	480	70	250	62	110	25	695	18	655	5
2009	495	67	265	58	110	26	710	17	530	6
Ménages ne comptant qu'une personne²										
Hommes	615	59	270	53	100	16	1 430	14	315	3
18 à 44	740	52	160	44	55	13	1 915	16	F	F
45 à 64	525	68	295	62	135	20	915	16	F	F
65 ans et plus	570	57	375	55	110	14	1 165	7	F	F
Femmes	335	56	160	46	65	19	440	13	570	8
18 à 44	160	46	95	37	50	19	175	13	F	F
45 à 64	270	64	155	56	80	26	355	12	295	8
65 ans et plus	475	57	200	45	50	14	670	13	715	12
Ensemble des ménages										
Terre-Neuve-et-Labrador	425	68	290	55	95	36	310	6	575	13
Île-du-Prince-Édouard	530	67	290	49	110	39	485	14	1 160	9
Nouvelle-Écosse	495	75	250	65	95	41	660	13	895	9
Nouveau-Brunswick	440	70	260	60	95	35	535	9	780	9
Québec	375	67	250	61	70	16	425	12	495	7
Ontario	490	66	280	59	115	24	595	19	370	5
Manitoba	540	75	255	61	95	41	610	25	735	8
Saskatchewan	735	76	250	62	135	51	1 315	23	720	5
Alberta	785	67	285	53	145	36	1 535	19	705	4
Colombie-Britannique	450	63	240	54	110	23	660	17	445	3
Revenu après impôt										
Moins de 20 000 \$	390	46	170	39	65	10	845	8	625	7
20 000 \$ à 39 999 \$	415	62	255	54	80	17	435	14	600	7
40 000 \$ à 59 999 \$	495	70	295	60	90	26	655	17	515	6
60 000 \$ à 79 999 \$	465	76	265	69	120	32	535	21	465	4
80 000 \$ et plus	620	75	280	65	135	38	1 025	21	340	4

1. De nouvelles questions de sélection ont été ajoutées en 2007 afin de réduire le fardeau de réponse; cependant, pour certaines catégories, y compris les jeux de hasard, le taux de réponse a été plus faible que prévu. Ces questions de sélection ont été modifiées pour 2008. Voir le numéro 62F0026M au catalogue, no 1, pour plus de renseignements.

2. L'étude des ménages ne comptant qu'une personne permet l'examen des caractéristiques individuelles. Les données renvoient aux personnes de 18 ans et plus, car il s'agit de l'âge légal pour participer aux jeux de hasard dans la plupart des provinces.

Nota : Les dépenses sont celles des ménages ayant des dépenses. Les chiffres se rapportent à l'année 2009, sauf indication contraire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages.

Sources des données et définitions

Enquête sur la population active : enquête-ménage mensuelle qui recueille de l'information sur l'activité sur le marché du travail ainsi que sur la classification détaillée des professions et des industries concernant les personnes de 15 ans et plus.

Comptes nationaux : le programme relatif aux Comptes des revenus et des dépenses (CRD) trimestriels est un des multiples programmes constituant le Système de comptabilité nationale. Les CRD présentent de façon détaillée les comptes de revenus et de dépenses annuels et trimestriels pour tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment les ménages, les entreprises, les gouvernements et les non-résidents.

Enquête sur les dépenses des ménages : enquête annuelle instituée en 1997 et qui a remplacé l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur l'équipement ménager. Elle recueille des données sur les dépenses, le revenu, l'équipement ménager et d'autres caractéristiques propres aux familles et aux particuliers vivant dans des ménages privés.

Secteur des jeux de hasard : ce secteur inclut les établissements qui servent principalement à des installations de jeux de hasard comme les casinos, les bingos et les appareils de loterie vidéo, ou qui offrent des services de jeux de hasard tels que les loteries et les paris hors hippodromes. Les courses de chevaux ainsi que les hôtels, les bars et les restaurants qui ont des casinos ou des appareils de jeu sur les lieux sont exclus.

Bénéfices tirés des jeux de hasard : recettes nettes de tous les jeux de hasard gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, tels que les loteries, les casi-

nos et les ALV, après déduction des prix et des lots, des frais d'exploitation (salaires et traitements compris), des paiements au gouvernement fédéral, des ajustements du Système de comptabilité nationale et des autres frais. Les autres charges comprennent des catégories comme les « paiements exceptionnels » ou les « cotisations sur les gains », qui varient selon la province et qui peuvent influer sur le taux de profit.

Recettes tirées des jeux de hasard : ensemble des recettes provenant des loteries, des casinos et des ALV gérés par les gouvernements provinciaux et territoriaux, moins les prix et les lots. Les recettes de jeu provenant des organismes caritatifs et destinées à ces derniers de même que les recettes provenant des réserves indiennes sont exclues.

Casino d'État : casino commercial géré par le gouvernement. Les permis, les licences et les règlements des casinos, qu'ils soient gérés par des organismes caritatifs ou par l'État, varient selon la province. Les casinos d'État, maintenant légalisés dans plusieurs provinces, diffèrent également selon le degré de participation publique et privée à leurs opérations et à leur gestion. Certains casinos d'État sont gérés entièrement comme des sociétés d'État, alors que d'autres sous-traitent certaines opérations — par exemple, l'entretien, la gestion ou les services — au secteur privé.

Appareil de loterie vidéo (ALV) : jeu de hasard électronique autonome à encaissement automatique. Les lots sont payés par un système d'encaissement informatisé, contrairement aux lots instantanés en argent obtenus des machines à sous. Les ALV sont gérés par les sociétés de loterie provinciales.

Tableau 5 Dépenses des ménages consacrées à tous les jeux de hasard selon la catégorie de revenu, 2009

	Dépenses moyennes		Pourcentage déclarant	% d'argent consacré au jeu par rapport au revenu total	
	Tous les ménages	Ménages déclarants		Tous les ménages	Ménages déclarants
	\$			%	
Revenu après impôt	330	495	67	0,4	0,6
Moins de 20 000 \$	180	390	46	1,3	2,7
20 000 \$ à 39 999 \$	255	415	62	0,8	1,4
40 000 \$ à 59 999 \$	345	495	70	0,7	1,0
60 000 \$ à 79 999 \$	355	465	76	0,5	0,7
80 000 \$ et plus	465	620	75	0,4	0,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur les dépenses des ménages.

Notes

1. Se rapporte au total de l'argent parié pour tous les jeux de hasard non caritatifs gérés par l'État, tels que les loteries, les casinos et les ALV, moins les prix et les lots.
2. L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et le classement des dépenses provinciales selon les Comptes nationaux diffèrent, en partie parce que l'EDM comprend les jeux de hasard caritatifs et non caritatifs.
3. L'emploi dans les hippodromes, y compris ceux où l'on retrouve des machines à sous ou d'autres jeux de hasard, est exclu. Ces activités sont plutôt codées sous la catégorie « sports-spectacles ».